

**Gel des tarifs
municipaux =
pouvoir d'achat préservé** ...page 5

**La fête des familles
aux Renouillères** ...page 15

**11 octobre :
1^{ère} édition du Festi'Jazz** ...page 16

	Édito.....	3
	Courrier des lecteurs.....	4
	Promesses tenues.....	5
	Dossier du mois.....	6
	<i>Les 10 ans de la Collecte sélective.....</i>	<i>6 à 7</i>
	À la une ce mois-ci.....	8
	Focus.....	9
	Spécial Neuilly-Plaisance en fête.....	11
	Neuilly-Plaisance au jour le jour.....	13
	<i>Un rapport en faveur de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion.....</i>	<i>14</i>
	<i>Rentrée musicale.....</i>	<i>14</i>
	<i>Un livre pour témoigner.....</i>	<i>14</i>
	<i>Pierre FACON intervient au Conseil Général.....</i>	<i>14</i>
	Sortir à Neuilly-Plaisance.....	15
	<i>La fête des familles aux Renouillères.....</i>	<i>15</i>
	<i>Venez chiner.....</i>	<i>15</i>
	<i>Le baby-service.....</i>	<i>15</i>
	<i>Découvrez des auteurs maudits.....</i>	<i>16</i>
	<i>Banquet du 11 novembre.....</i>	<i>16</i>
	<i>Première édition du Festi'Jazz à Neuilly-Plaisance.....</i>	<i>16</i>
	Vie scolaire.....	17
	Nos aînés.....	20
	Commerce.....	21
	Artisanat.....	22
	Sport.....	23
	Travaux.....	24
	Nature & environnement.....	26
	L'écho tri/démocratie locale.....	27
	Le bloc-notes du mois.....	28
	Programme cinéma.....	30

Le mois dernier... Juillet/Août



1. Succès de "Neuilly-Plaisance 100% plein air"
2. Un été plein d'activités à Neuilly-Plaisance

Ce mois-ci

Septembre



1. À ne pas manquer : la fête des Familles aux Renouillères
2. Pensez à trier vos déchets
3. Festi'Jazz à la bibliothèque le 11 octobre
4. Rencontrez votre futur(e) baby-sitter
5. Une rentrée pleine de nouveautés à Neuilly-Plaisance
6. Le sport nocéen à l'honneur

En couverture : Rentrée scolaire à l'École du Centre

Ciné

Le programme



"La Fauvette" Informations 01 43 00 10 10



Défendre concrètement votre pouvoir d'achat

Après les vacances d'été qui, je le souhaite, vous auront offert repos et détente, l'heure de la rentrée est maintenant venue pour tous, en particulier pour les enfants.

Lors de cette période estivale, les services de la ville n'ont pas ménagé leurs efforts : parce que la nouvelle année est un moment important dans la vie des familles, nous avons, en effet, eu à cœur de vous préparer une rentrée scolaire, sportive et culturelle à la hauteur de vos attentes.

Nous avons également profité de cette saison pour mener à bien **plusieurs travaux** : les chaussées ont fait l'objet d'aménagements sécurisants, notamment avec la pause de ralentisseurs, et de nombreux établissements scolaires ont été rénovés. La remise en état du préau de l'école maternelle Paul Letombe ou la réfection de la toiture de l'école primaire Edouard Herriot permettront de mieux accueillir nos petits écoliers.

À ceux qui n'avaient pas la chance de partir, la ville a proposé, tout au long de cette période, **des activités aussi divertissantes qu'enrichissantes** : sorties, animations, ateliers manuels et sportifs, espace location de vélos et transats gratuits. Les Nocéens présents dans notre ville, cet été, n'ont ainsi pas eu le temps de s'ennuyer.

Cependant, si la rentrée représente un moment riche en émotion pour nos enfants, elle représente aussi pour les parents de nombreuses dépenses. L'achat des fournitures, le paiement des inscriptions aux activités extra-scolaires (...) sont autant de frais amputant un budget souvent limité. Pour autant, **l'épanouissement et le bien-être de nos enfants doivent rester au cœur de nos préoccupations. C'est pourquoi, la municipalité s'est engagée à maintenir au même tarif que l'an passé l'ensemble**

des prestations municipales afin que chacun, quels que soient son âge et ses envies, puisse continuer à profiter de services au plus près de ses besoins. Cet engagement, devenu une réalité, permet ainsi de défendre concrètement votre pouvoir d'achat.

La municipalité aborde donc cette rentrée avec toujours plus de détermination et de dynamisme. Les projets initiés continueront à offrir à tous un cadre de vie à la fois agréable, attractif et sécurisant. **Au cours des prochains mois, vous serez ainsi invités à participer à la grande consultation portant sur le réaménagement de notre centre ville.** Cette concertation clôturera les nombreuses réunions publiques et commissions qui ont été organisées depuis 2005.

Autre chantier de grande ampleur pour cette prochaine rentrée : **la poursuite des travaux du bassin de rétention Danielle Casanova.** Cette immense opération sera complétée par la **construction du bassin de rétention "Lamarque"** dont la mise en chantier commencera en octobre grâce à son **financement par la ville.**

Comme vous pouvez le constater, la rentrée s'annonce riche en projets et en initiatives. Toujours soucieux d'être au plus près de vos attentes, nous espérons qu'elle vous donnera pleinement satisfaction.

Je vous souhaite, à toutes et à tous, une bonne rentrée 2008.


Christian DEMUYNCK

“

Mon voisin mène régulièrement des travaux chez lui ainsi que dans son jardin et ce, à toute heure, que ce soit en pleine journée ou en soirée. Bien qu'il s'agisse de petits travaux, le bruit est insupportable, peut-on provoquer de telles nuisances à tout moment ? ”

Paul B.

Chez les particuliers, les “petits travaux” momentanés tels que le bricolage ou le jardinage, réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants comme tondeuses à gazon, tronçonneuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 ;
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h ;
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Pour le confort de tous, respectez ces horaires, cela évitera tout désagrément et litige avec vos voisins !

“

Maman de trois enfants, je voudrais vous remercier pour les nombreuses activités que la ville a proposées cet été, aux jeunes Nocéens qui, comme mes enfants, n'ont pas eu la possibilité de partir en vacances. Grâce notamment aux pique-niques et aux excursions, mes enfants ont pu s'évader et s'amuser tandis que j'ai profité de l'espace transat pour me reposer. J'espère que ces initiatives seront renouvelées l'an prochain. ”

Sonia M.

Que ce soit l'été ou le reste de l'année, chaque Nocéen peut profiter d'un grand nombre d'activités culturelles et sportives dans notre ville. Dans le répertoire municipal qui vous a été distribué dans votre boîte aux lettres, vous pouvez retrouver les services en charge de ces différentes animations pour choisir le loisir qui vous convient.

“

Je constate que des travaux ont été réalisés ces derniers mois rue du Général Leclerc. Pourrait-on connaître leur utilité ? ”

Jacqueline T.

Des travaux ont effectivement été entrepris par la société Gaz de France sur toute l'étendue de la rue du Général Leclerc. Afin de perturber le moins possible la circulation, ces aménagements ont été réalisés pendant la période estivale (du 7 juillet au 29 août). Ces réalisations s'avèrent nécessaires pour la mise en conformité des réseaux de canalisation de gaz. Naturellement, nous ne manquerons pas de continuer à vous tenir informée d'éventuels nouveaux travaux en la matière.



Chose promise, chose due...

En mars dernier, **Christian DEMUYNCK et son équipe se sont engagés à participer au maintien de votre pouvoir d'achat.** Pour ce faire, la majorité municipale prenait le pari de **geler, pendant un an, les tarifs** des activités suivantes : restauration scolaire, crèches, multi-accueil petite enfance, activités du CMASC et du CME, bibliothèque, piscine, école de musique et colonies de vacances.

Chose promise, chose due, en cette rentrée scolaire 2008-2009, les familles neucéennes peuvent **profiter des mêmes tarifs que l'année dernière.** Cela a été possible grâce à une gestion financière rigoureuse et économe. Petits et grands pourront donc profiter de ces différentes structures et initiatives pour un coût raisonnable.

Défendre votre pouvoir d'achat, tout en vous proposant toujours plus d'animations et de services : c'est aussi cela la qualité de vie à Neuilly-Plaisance !



2

3

- 1. Des activités aux tarifs inchangés comme pour les arts plastiques,
- 2. ...l'École de musique,
- 3. ...les activités sportives du CMASC

La Collecte Sélective : 10 ans déjà !

Depuis 1998, la mairie de Neuilly Plaisance a mis en place, avec succès, la **collecte sélective des déchets**. En 10 ans, les questions environnementales et la gestion des déchets sont devenues des préoccupations au cœur de l'actualité et de notre quotidien : problème d'énergie, réchauffement climatique, croissance démographique... **Notre action en matière de tri est donc un des premiers maillons essentiels pour contribuer au respect de notre planète.**

Un comportement "éco-citoyen", "éco-responsable" est à adopter par tous pour que l'impact soit le plus fort possible. Chaque

action que vous faites est bénéfique. Vous participez à votre niveau et vous devez transmettre le message. La protection de l'environnement est d'abord liée à un changement de mentalité et chacun doit y participer. Ainsi, pensez au tri.

Le tri ne doit pas être perçu comme une contrainte. Une organisation différente est certes nécessaire, mais cela est surtout une **question d'habitude**. Il n'est pas difficile de faire un minimum d'effort, **les Nocéens l'ont bien compris et doivent encore persévérer.**



À savoir...

- **Pas d'ordures ménagères, ni de sacs plastiques dans les bacs bleus du tri sélectif.** Le centre de tri contrôle ces bennes et refuse celles qui comportent ces mélanges. **À chaque benne refusée, la municipalité perd 625€. C'est dommage, soyez donc très vigilants.**
- **N'enfermez pas les emballages à recycler dans des sacs plastiques sinon la benne bleue sera refusée.**
- **Seuls les plastiques des bouteilles sont recyclés**, tous les autres doivent être mis avec les ordures ménagères : polystyrène, pots à yaourts, barquettes, sacs congélation, plastique de revues...
- **Le logo à deux flèches d'Eco-Emballages n'indique pas que l'emballage est recyclable.** C'est seulement une preuve que le producteur du bien participe financièrement au recyclage des emballages ménagers auprès d'Eco-Emballages.



L'ambassadeur du tri

La municipalité souhaite sensibiliser au plus près la population nocéenne en matière de tri des déchets. Pour ce faire, depuis le mois de juillet un **nouvel ambassadeur du tri est à votre service**. Vous souhaitez en savoir plus à propos de la collecte sélective ? Votre bac est cassé ? Vous avez un doute sur ce qu'il faut jeter ou pas ? **N'hésitez pas à contacter Benoît VANDENBUSSCHE, ambassadeur du tri, au 01.43.00.96.16, il répondra à toutes vos interrogations à ce sujet.**

1. L'ensemble des bacs pour le tri sélectif
2. Les bouteilles en plastiques dans le bac bleu
3. Les cartons et les canettes dans le bac bleu
4. Les journaux et papiers dans le bac bleu

ATTENTION : changement de jour de ramassage des extra-ménagères

À compter du mois d'octobre, le jour de ramassage des ordures extra-ménagères change.

Ce sont désormais le **2^{ème} et le 4^{ème} VENDREDI de chaque mois.**

Prenez bien note de cette information. Il vous faudra donc **sortir vos encombrants le jeudi soir** car le ramassage commence des 5h30 le VENDREDI matin.

Rappel sur les déchets à sortir à cette occasion : déchets encombrants, tels que matelas, meubles... en veillant à ce que ceux-ci **ne gênent pas le passage sur le trottoir.**

Voici les dates de ramassage des extra-ménagères jusqu'à la fin de l'année.

OCTOBRE :

- Vendredi 10 octobre
- Vendredi 24 octobre

NOVEMBRE :

- Vendredi 14 novembre
- Vendredi 28 novembre

DÉCEMBRE :

- Vendredi 12 décembre
- Vendredi 26 décembre

À ne surtout pas sortir : les carrosseries de voitures (même présentées en éléments séparés), les déblais, gravats et matériaux, les fils de fer barbelés et grillages, les huiles de vidange, les pots de peinture, les déchets verts, les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE), les résidus liquides et solides dangereux ou polluants, les encombrants provenant de l'activité industrielle et artisanale ou d'un déménagement partiel ou complet des habitations, les déchets toxiques (liquides ou non). **Ces différents objets ne seront pas collectés.**

Rappel pour bien trier à Neuilly-Plaisance

- Les **BACS GRIS À COUVERCLE VERT** reçoivent toutes les ordures ménagères (déchets alimentaires, cendres, balayure et résidus divers).
- Les **BACS VERTS** sont réservés à la collecte des emballages en verre de type bouteilles, bocaux et pots vides, sans leurs bouchons ni leurs capsules.
Sont exclus de ce bac **les vitres, la vaisselle, les miroirs, la faïence...**
- Les **BACS BLEUS** ne doivent contenir que **des emballages déposés en vrac** et non dans des sacs plastiques, ils sont réservés aux :
 - **emballages plastiques**, comme les bouteilles en plastique et les flacons n'ayant pas contenu de corps gras (non souillés), sans bouchon, ni capsule. Les bouchons doivent être déposés dans les containers en forme de dauphins. Leur récupération est destinée à soutenir l'association humanitaire "Bouchons d'Amour".
 - **emballages métalliques** bien vidés (boîtes de conserves, canettes, barquettes en aluminium, bidons (bouteille de sirop..., aérosols non toxiques).
 - **emballages en carton** vides : boîtes et emballages en carton, briques alimentaires (lait, jus d'orange) non souillés (qui ne se sont pas retrouvés en contact avec de l'alimentaire).
- **Journaux, magazines et prospectus**, sortis des films en plastique.



Sont exclus de ce bac les sacs en plastique, les films en plastique, les papiers à bulles, les suremballages en plastique, les plastiques moulés (types barquette de biscuits), le polystyrène, les emballages en polystyrène (type barquette), les pots de yaourt, de crème fraîche, les papiers souillés et gras, le papier cellophane, le papier aluminium, le papier peint, les couches, les mouchoirs en papier, les papiers hygiéniques, les boîtes à œufs en plastique et en polystyrène, les tubes de dentifrice.

- Les **BACS MARRON** sont destinés à recevoir les déchets verts : les tontes de pelouse, les feuilles, les tailles de haies et d'arbustes, les déchets floraux et les petits branchages.
Pour les branchages trop volumineux pour être placés dans le bac, il est possible de les présenter en fagots liés de moins de 1,20m. Ne pas faire des fagots trop encombrants. Les branches de plus de 10cm de diamètre ne seront pas collectées ainsi que tout dépôt dans des sacs en plastique.

Il est strictement interdit de déposer dans les bacs tout type de déchets figurant dans la liste suivante : terre, gravats, déblais, matériaux, déchets liquides ou solides toxiques de types batterie, huile de vidange, déchets médicaux ou infectieux.

LES POINTS DE COLLECTE EN APPORT VOLONTAIRE :

- **Les bouchons en plastique** : dans les conteneurs "en dauphin", prévus à cet effet, dans **les écoles maternelles et élémentaires de la ville, à la piscine et à la mairie.**
- **Les piles** : dans les **conteneurs installés au square de la salle des fêtes** (angle av. Foch/Joffre), à la **mairie**, à la **poste du Plateau d'Avron** (43, av. D. Perdrigé), à la **bibliothèque** (11, rue du Gal de Gaulle), et à la **piscine** (2bis, chemin Tortu) près des grilles d'entrée.
- **Les huiles** : au **parking Georges Clémenceau** et aux **ateliers municipaux**, 147 av. du Maréchal Foch, du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 (service réservé aux particuliers nocéens avec un justificatif de domicile et pièce d'identité).
- **Les produits toxiques** : tels que les accumulateurs, l'acide, les aérosols, les antiparasitaires, l'antirouille, la colle, la cire, les CFC, les dés herbants, les détergents, les détachants, les diluants, les engrais, l'eau de javel, les fongicides, les fixateurs et révélateurs photos, les insecticides, la laque, la lessive, les lubrifiants, les néons (tubes), le mercure, la peinture, les nettoyeurs sanitaires, le solvant, la soude caustique, le vernis sont à déposer au **camion "planète"** qui stationne tous **le premier dimanche de chaque mois, de 9 h à 13 h, au 26, rue Paul Vaillant Couturier près du marché et le troisième vendredi du mois sur la place Stalingrad au Plateau d'Avron pendant le marché.**
- **Les batteries** : un dépôt spécifique est organisé aux **ateliers municipaux**, 147, av. du Maréchal Foch du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30. Service gratuit réservé aux particuliers nocéens (avec un justificatif de domicile et pièce d'identité).
- **Les gravats** : dépôt aux **ateliers municipaux** (un m³ maximum à raison de deux fois par mois), 147, av. du Maréchal Foch de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30. Service gratuit réservé aux particuliers nocéens (avec justificatif de domicile et pièce d'identité).
- **Les lampes** : un point d'apport volontaire est à votre disposition aux **ateliers municipaux** (147, Avenue du Maréchal Foch de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30). Vous pouvez y déposer les tubes néon ou fluorescents, les lampes à basse consommation (fluocompacte), les lampes à mercure. Ces lampes doivent être en bon état.
- **Les Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE)** : dès le **1^{er} octobre**, un point d'apport volontaire sera ouvert aux **ateliers municipaux** (147, Avenue du Maréchal Foch de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30). Vous pouvez y déposer tous les appareils électroménagers (four, micro-ondes, réfrigérateur, congélateur...), les écrans (ordinateur, télévision), et les petits appareils (cafetière, rasoir électrique, aspirateur, sèche-cheveux, grille-pain...). **Il est important de signaler que ces déchets ne devront plus être déposés avec les encombrants. Ils ne seront plus collectés.**

À la une ce mois-ci

- **Samedi 13 septembre de 14h à 16h**
Balade naturaliste "Les libellules et autres insectes du biotope des mares", parc des Coteaux d'Avron
- **Vendredi 19 septembre à 18h**
Kermesse de l'école Joffre
- **Dimanche 21 septembre de 14h à 18h**
Fête des familles aux Renouillères, rue Paul Letombe
- **Samedi 27 septembre à 10h30**
Réunion baby-service, au Point Information Jeunesse
- **Samedi 27 septembre à 16h**
Récital de Rémy DUHART, bibliothèque municipale
- **Dimanche 5 octobre**
Brocante au Plateau d'Avron et en Centre Ville
- **Samedi 11 octobre à partir de 19h30**
Festi' Jazz, bibliothèque municipale

...Et jusqu'à la fin de l'année

- **Samedi 18 octobre de 14h à 16h**
Balade naturaliste "À la découverte du biotope des Alisiers", parc des Coteaux d'Avron
- **Samedi 18 octobre à 15h**
Conférence de M. FACON : la "Fusion nucléaire", bibliothèque municipale
- **Mercredi 22 octobre**
Buffet d'automne du Foyer de l'Amitié, salle des fêtes
- **Vendredi 24 octobre à 20h30**
Le Chœur de la radio-télévision de Mongolie chinoise, salle des fêtes
- **Mardi 11 novembre**
Cérémonies et banquet du 11 novembre, salle des fêtes
- **Samedi 15 novembre**
L'Art du bouquet, par l'association Neuilly-Plaisance Ville Fleurie, bibliothèque
- **Samedi 15 et dimanche 16 novembre**
Salon des Arts Créatifs, salle des fêtes
- **Samedi 22 novembre de 14h à 16h**
Balade naturaliste, "les fruits forestiers de l'automne", Parc des Coteaux d'Avron
- **Samedi 22 et dimanche 23 novembre**
Salon des Terroirs, salle des fêtes
- **Samedi 29 et dimanche 30 novembre**
Salon des Chats, salle des fêtes
- **Mercredi 3 décembre**
Repas de Noël du Foyer de l'Amitié
- **Vendredi 5 décembre**
Cérémonie en mémoire des combattants d'Indochine et d'Afrique du Nord, square du Souvenir Français
- **Vendredi 5, samedi 6 et dimanche 7 décembre**
Week-end spécial Téléthon 2008
- **En décembre**
Exposition de Noël, bibliothèque municipale
- **Samedi 13 décembre à 10h30**
Cérémonie d'anniversaire de la bataille du Plateau d'Avron

Le livre du mois

par Françoise ROUAUD
Directrice
de la Bibliothèque

"CE QUE DOMINIQUE N'A PAS SU"
DE JACQUELINE HARPMAN

Éd. GRASSET



Dominique, jeune provincial replié sur lui-même et Madeleine d'Orsel n'osent s'avouer leur amour qui atteint sa plénitude dans le renoncement. Telle est la trame du roman

qu'Eugène Fromentin écrit en 1863. Jacqueline Harpman choisit de laisser la parole à Julie, sœur cadette de Madeleine et l'imagine éperdument amoureuse de Dominique. En faisant de ce personnage secondaire de Fromentin la narratrice de son roman, l'écrivain donne une vraie profondeur à cette jeune fille. Elle crée une femme délurée, révoltée, féministe avant l'heure. Ce livre est un subtil mélange de romantisme avec des tournures de phrases d'une époque révolue et de modernisme, l'héroïne se projetant dans notre siècle où de nombreuses conventions sont tombées. Les mentalités ont bien évolué mais les joies et les douleurs de la passion amoureuse sont intemporelles. Ce livre nous le dit avec légèreté, impertinence et douce ironie.

À LA UNE

En cette période propice aux départs en vacances, **les Nocéens étaient nombreux** à célébrer la **fête Nationale, le 14 juillet et le 30 août** à rendre hommage à ceux qui se sont sacrifiés lors de la **libération de notre ville en 1944**.

STOP

Carton rouge aux personnes qui n'hésitent pas à **arracher les plantes des espaces verts, afin de les replanter dans leur jardin** ! La ville n'est pas une serre géante dans laquelle les plantes sont en libre service. Ce comportement a un coût pour la collectivité et témoigne du peu de respect et de savoir-vivre de certains citoyens.



Interview de **Charles ALOY**, Maire-adjoint délégué à l'Urbanisme, au développement durable, au cadre de vie et à la sécurité alimentaire

Quel est le rôle assigné au service de l'Urbanisme ?

Assurer la gestion du Plan d'Occupation des Sols, des permis de construire, du cadastre, des certificats d'urbanisme, des déclarations de travaux, de l'environnement et de tous les grands projets liés au cadre de vie. L'objectif est d'aménager le territoire de la ville en respectant sa taille humaine et son caractère de ville-village qui en font le charme.

Qu'en est-il du projet de la création de l'A 103 qui passerait par le Plateau d'Avron ?

La commune, par diverses délibérations, notamment celle de juin 2007, s'est toujours opposée au Schéma Directeur d'Ile-de-France (SDRIF) adopté par la Région. Nos engagements en matière de cadre de vie restent les mêmes. Nous nous opposons à tout boulevard urbain ou autres projets se substituant à l'A 103. La densification de Neuilly-Plaisance prévue par le SDRIF ferait croître la population nocéenne de 30%. Une telle augmentation serait incom-

patible avec la taille de la ville, son environnement préservé et avec les moyens de transport actuels. La ligne du RER A est en effet la plus saturée de toutes.

À propos du RER A, justement, des aménagements sont-ils prévus ?

Ils débiteront fin 2008. Les travaux de l'accès Sud de la gare du RER A de Neuilly-Plaisance permettront la création d'un accès pour les personnes à mobilité réduite et d'un nouveau parvis complet sous le viaduc du RER. De plus, avec **Christian DEMUYNCK**, nous sommes intervenus pour que la station de Neuilly-Plaisance soit mieux desservie. De nouvelles rames devraient prochainement être mises en circulation pour accueillir plus d'usagers.

Neuilly-Plaisance se distingue-t-elle en matière de logement social ?

La loi SRU (Solidarité et Renouveau Urbain) impose un minimum de 20 % de logements sociaux et, comme l'a souligné un article paru dans Le Parisien le 27 juin dernier, nous sommes parmi les bons

élèves de la Seine-Saint-Denis. Pendant la dernière mandature, il y a eu une hausse de 37 % du nombre de logements sociaux dans la ville. La loi veut que nous construisions, chaque période triennale, 50 à 60 logements sociaux. La commune fait bien plus avec 150 à 160 logements construits en moyenne tous les 3 ans. Bien évidemment, la municipalité travaille à réaliser d'autres logements sociaux répondant aux besoins des Nocéens.

Des efforts sont-ils également faits en matière de logement étudiant ?

La ville compte désormais 2 résidences étudiantes, offrant environ 265 logements. Situées à deux pas du RER, elles permettent aux jeunes d'être à 20 mn du centre de Paris et offrent tout le confort nécessaire, notamment avec l'accès Internet, à des prix raisonnables. La deuxième résidence, gérée par le groupe Réside Études, ouvre ses portes en octobre.

Vous êtes également en charge du développement durable ?

C'est une préoccupation dans laquelle est engagée la ville depuis de nombreuses années. En 2007, nous avons ouvert la crèche Abbé Pierre, respectant, au plus près, les normes de Haute Qualité Environnementale et avons installé des panneaux photovoltaïques sur le toit de l'école maternelle Paul Letombe. Depuis



1. M. Charles ALOY, Maire-adjoint délégué à l'Urbanisme, au développement durable, au cadre de vie et à la sécurité alimentaire
2. L'équipe du service Urbanisme à votre disposition : M. VANDERBROUCK, instructeur et architecte, M. ALOY, Maire-adjoint, Mmes DESUMEUR et TOUCHARD, agents administratifs, Melle PALLUIS, chargée de mission sur le développement durable et M. MULLIEZ, chef de service.

Suite de l'interview de **Charles ALOY**

janvier 2008, une chargée de mission sur le développement durable est également à la disposition des Nocéens qui souhaitent mettre leur habitation aux normes "écologiques" (intégration de cuves de récupération des eaux de pluie pour arroser les jardins, panneaux photovoltaïques...). De plus, grâce à un instructeur de permis de construire qui est architecte, nous proposons aux habitants des conseils tant architecturaux que techniques sur la réalisation de leurs projets, Cela simplifie les démarches pour les Nocéens, leur évitant ainsi de devoir se rendre à la DDE (Direction Départementale de l'Équipement).

Et le projet de réaménagement du Centre Ville ...

Il y aura une consultation des habitants au 4^{ème} trimestre 2008 afin de choisir le programme d'aménagement du centre ville qui a demandé plusieurs années d'études. Il convient maintenant de choisir les éléments à retenir afin de redynamiser notre cœur de ville et lui donner un particularisme qui lui permettra de se développer plus encore.

Un autre grand projet : celui des bassins de rétention ?

La ville poursuit les travaux de création de bassins de rétention afin de pallier

aux risques d'inondations auxquels elle est sujette. Le bassin situé rue Danielle Casanova devrait être achevé d'ici quelques mois. Construit avec l'aide départementale, il pourra recevoir 15 000 m³ d'eau. Les appels d'offres pour le bassin communal Lamarque ayant été conclus, les travaux débiteront prochainement. Sa contenance sera de 1 400 m³. Le coût de cet aménagement (2,6 millions d'euros) sera majoritairement assumé par la ville.



Les missions du service Urbanisme

- Renseignements donnés sur le cadastre et les règles d'urbanisme contenues dans le Plan d'Occupation des Sols.
- Instruction des autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables, permis de démolir, permis d'aménager, certificats d'urbanisme, ..) et des contentieux pénaux et administratifs.
- Gestion des dossiers de modification et de révision du Plan d'Occupation des Sols.
- Gestion des déclarations d'intention d'aliéner, des acquisitions et cessions immobilières, des conventions d'occupation du domaine public.
- Traitement des dossiers d'insalubrité, de cadre de vie (bruit, pollution, affichage publicitaire et enseignes..) et des édifices menaçant ruine.
- Suivi de dossiers tels que l'autoroute A 103, l'aire d'accueil des gens du voyage, les plans de Prévention des Risques Naturels, l'Espace Naturel Sensible et le projet intercommunal de grand parc, le réaménagement du pôle de la gare RER, le réaménagement du centre ville, le développement durable.

Le service urbanisme en quelques chiffres

En moyenne, par an :

- 250 dossiers d'autorisations d'urbanisme instruits
- 500 déclarations d'intention d'aliéner traitées
- 400 notes de renseignements d'urbanisme rédigés

100% plein air 100% de bonheur



Samedi 21 et dimanche 22 juin,

Neuilly-Plaisance était en fête !

Voici quelques chiffres qui témoignent de l'ampleur du succès de ce week-end :

- 10 000 visiteurs ;
- 650 parts de bœuf (dont plus de 100 vendues sur place le samedi) ;
- Plus de 300 enfants ont visité la prairie à dos de poney...

Des tout-petits aux personnes âgées, les Nocéens étaient présents dans une ambiance estivale, champêtre et festive ! Des ateliers pour les enfants à partir de 3 ans, un concert pour les 15-25 ans, des exposants pour les parents, un bœuf à la broche pour les gourmands et une ferme géante pour tous...

Il y a en avait pour tout le monde !

Monsieur le Maire, les élus et tout le personnel ont été ravis de vous accueillir à l'occasion de ce premier week-end d'été sur le parc des Coteaux d'Avron.



1



2



3



4



5



6



- 1. Émerveillés par les animaux
- 2/3. Succès du bar à lait
- 4. Des stands du terroir pour les adultes
- 5/6. Jeux et ateliers ludiques pour les plus jeunes



Ce que les Nocéens en ont pensé

"C'était un week-end vraiment formidable, je suis venue les deux jours. Une organisation impeccable, malgré le monde, tout est resté bien propre. J'ai trouvé le bœuf en broche très bon. J'espère que ça se reproduira"

Mme Odette M., habitante du Plateau depuis 78 ans

"Une très belle initiative à renouveler. Le temps était estival et les enfants heureux !"

Bérangère P., mère de famille

"Voir les animaux de la ferme, c'est génial pour les petits qui ne les connaissent pas et même pour les grands !"

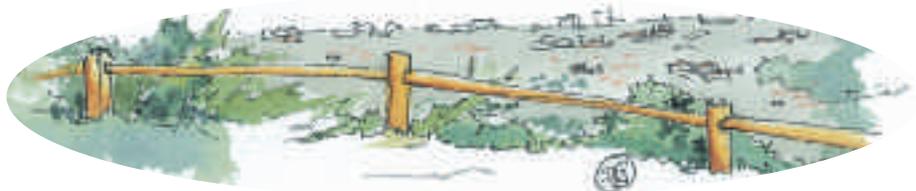
Christine D. et Laurent P., parents

"Bien amusant ! J'ai préféré les poneys, grâce au tour que j'ai fait avec Lucky, le grand poney. Moi, j'ai trouvé rigolo de boire du lait comme ça et les jeux étaient super !"

Amel B. et Marion G. 12 et 13 ans



1. Attente dans la bonne humeur pour les tours de poneys...
 2. ...avant de trotter sur la prairie
 3. C'était la fête de la musique également...
 4. ...en présence d'une foule nombreuse
 5. Amel et Marion, tout sourire et amusées
 6. Merci aux agents municipaux qui ont maintenu le parc propre durant les festivités
- Aquarelles de Denis GRAVELEINE





Du swing lors de l'après-midi dansante du 29 juin



Retrouvez la vidéo sur le site www.mairie-neuillyplaisance.com

Succès des inscriptions groupées de rentrée, animées le 30 août par un clown et un magicien



Cérémonies du souvenir le 14 juillet pour la fête nationale et le 30 août pour le 64^{ème} anniversaire de la libération d'août 1944.



La place Stalingrad animée à l'occasion du bal populaire organisé lors de la fête nationale par le restaurant "Le Terminus" en collaboration avec la municipalité.



L'heure d'été à Neuilly-Plaisance, c'est le plein d'activités pour les jeunes inscrits au CME et à la MCJ



Un rapport en faveur de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion



La mission commune d'information sur les politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion a rendu ses conclusions début juillet. Au terme de sept mois d'auditions et de déplacements, les membres de la mission présidée par le Sénateur **Christian DEMUYNCK** constatent que la mesure de la pauvreté s'appuie essentiellement sur une approche monétaire et comptable au détriment de l'expérience des personnes concernées. **Christian DEMUYNCK** s'est montré particulièrement sensible à la **revalorisation de l'école**. Afin de lutter contre l'exclusion, il conviendra de redonner à celle-ci son rôle de promotion sociale. En outre, **le Sénateur a insisté sur la nécessité de mettre en place un véritable accompagnement social et professionnel des personnes en situation de précarité**.

Consultez le rapport sur le site du Sénat :

<http://www.senat.fr/commission/missions/Pauvrete/index.html>

Rentrée musicale



Pour cette rentrée, **l'équipe municipale a décidé de regrouper l'ensemble des activités de l'École Municipale de Musique sur trois lieux : les écoles des Cahouettes et du Centre et le CME Herriot**. De plus, des salles supplémentaires ont été attribuées et du matériel neuf a été acquis afin d'assurer un meilleur enseignement aux musiciens, petits et grands. De même, des **auditions régulières**, ouvertes au public, seront organisées à la salle polyvalente de la bibliothèque afin que les amoureux de musi-

Un livre pour témoigner



Nasser BELDJILALI, est Nocéen depuis sa plus tendre enfance. Sa vie mouvementée, traversée notamment par les dangers de la drogue, il la raconte, en toute humilité, dans un livre dédié à sa

mère. Employé municipal depuis 6 ans, son rêve d'écriture a été possible grâce à sa rencontre avec l'écrivain public de la ville. Pendant 3 ans, il a ainsi été soutenu dans sa démarche pour mener à bien ce projet qui lui tenait à cœur. Nasser souhaite par ce biais aider les autres **"sans faire de morale"**. Lui qui a eu le **"déclic pour s'en sortir"** souhaite faire partager son expérience aux autres. La municipalité lui a donné un coup de pouce en éditant son livre à 50 exemplaires. Une belle leçon de vie. Sa femme et ses deux enfants peuvent être fiers. Avis à d'autres éditeurs pour faire connaître son parcours. **Plus d'informations : Service Communication : 01.43.00.96.16 ou M. BELDJILALI au 06.19.92.73.70**

que se retrouvent et partagent leur passion. Des mesures qui répondent aux attentes des adhérents désireux de faire vivre leur école de musique. **Une belle preuve du dynamisme culturel de notre ville.**

1. Christian DEMUYNCK, Sénateur-Maire, lors d'une séance de travail avec la mission parlementaire qu'il préside
2. L'École Municipale de Musique fait sa rentrée
3. Pierre FACON, Conseiller Général, prend la parole au Conseil Général
4. Un livre exutoire pour le Nocéen Nasser BELDJILALI

Pierre FACON intervient au Conseil Général

Lors de la séance du Conseil Général du jeudi 3 juillet, **Pierre FACON**, Conseiller général de Neuilly-Plaisance est intervenu à trois reprises. D'abord, il a proposé que l'Agenda 21 départemental soit élaboré en collaboration avec les élus et les populations des villes afin que le développement durable soit appliqué dans sa globalité à tous les secteurs gérés par le département



(collèges, routes, culture, social...). Puis, il a pris la parole au sujet du nouveau

plan d'informatisation des services du Conseil Général, en préconisant une solution davantage tournée vers l'extérieur afin de développer l'interaction du dispositif avec la population. Enfin, il a interpellé le Préfet au sujet de la création d'entreprises adaptées pour les handicapés en Seine-Saint-Denis. **Plus d'informations : www.pierre-facon.fr**

La fête des familles aux Renouillères



1



2

Rendez-vous phare de la ville, la fête des familles aux Renouillères se déroulera le **dimanche 21 septembre à partir de 14h, rue Paul Letombe.**

Des structures gonflables, des jeux géants, ainsi que des spectacles et des animations surprises seront de la partie pour faire de ce grand rendez-vous **une après-midi inoubliable pour toutes les familles.** Réservez d'ores et déjà votre dimanche !

Venez chiner !



3

La municipalité et l'union des commerçants UCEAI+ vous donnent rendez-vous **dimanche 5 octobre** pour la traditionnelle **brocante** d'automne. Les amateurs de

pièces rares, les dénichéurs de bonnes occasions ou les flâneurs du dimanche pourront apprécier cette journée qui sera également agrémentée d'animations.

Dimanche 5 octobre

Centre Ville (av. Foch) de 8h30 à 18h30
Plateau d'Avron (av. D. Perdrigé) de 9h30 à 18h30

Le baby-service



5

Le temps des parents est précieux. C'est pour cette raison que la municipalité vous offre un **service de mise en relation gratuit entre baby-sitters et parents** au Point Information Jeunesse. C'est dans une ambiance conviviale et autour d'un verre de l'amitié que nous vous proposons d'apprendre à "vous" connaître le **samedi 27 septembre à partir de 10h30.** Un système efficace pour trouver rapidement une solution de garde pour votre ou vos enfants.



6

(Attention la date a changé !
La rencontre était prévue initialement le 20 septembre, elle est donc décalée au samedi suivant.)

Baby-service
Point Information Jeunesse
30 rue des Cahouettes
Tél : 01.43.00.68.68
Fax : 01.43.00.91.10



4

1/2. La fête des Renouillères à ne pas manquer le 21 septembre
3. Animation garantie le jour de la brocante...
4. ... où de belles pièces vous attendent
5/6. Un moyen efficace pour trouver une nounou : le baby-service



**Découvrez
des
auteurs
maudits !**

Remi DUHART revient à la bibliothèque avec un nouveau récital. Cet acteur de talent à la voix unique interprétera **samedi 27 septembre** des textes écrits par de célèbres "auteurs maudits". Rimbaud, Baudelaire, Verlaine, Hugo... Tout un programme !

Récital "Mal et Diction"
Textes interprétés par
Remi DUHART
Samedi 27 septembre à 16h
Salle polyvalente de la bibliothèque
municipale "Guy de Maupassant"
Entrée libre

Les contes à la fête

À l'occasion des journées spéciales "Lire en fête", la bibliothèque municipale organise, **samedi 11 octobre à 16h**, une animation autour de contes.

L'orateur **OZEGAN** vous emmènera dans l'univers de Brocéliande : terre de fées. L'occasion de fêter les livres, par les mots et les histoires... Un véritable bonheur destiné aux jeunes générations (à partir de 7 ans) et aux plus grands.



Samedi 11 octobre
Bibliothèque municipale
11 rue du Général De Gaulle - 01.43.00.30.30
16h - Section jeunesse - *Entrée gratuite*

Banquet du 11 novembre



Comme chaque année, un repas dansant est organisé à 13h à la salle des fêtes à l'issue des cérémonies officielles **du mardi 11 novembre**. Si vous êtes titulaires de la Carte d'Ancien Combattant ou du Témoignage de Reconnaissance de la Nation, votre repas et celui de votre conjoint(e) vous sont offerts par la municipalité. Vos amis sont les bienvenus moyennant une participation de **25€** par personne. Les inscriptions sont à effectuer **obligatoirement avant le vendredi 24 octobre** au secrétariat du stade, 27 rue Marguerite (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h15, 17h le vendredi). Renseignements au 01.43.08.16.14

Première édition du Festi' Jazz à Neuilly-Plaisance



La bibliothèque se transforme en club de jazz le **samedi 11 octobre à partir de 19h30**. Venez passer une **soirée feutrée dans une ambiance jazzy**, tout en dégustant auparavant quelques-uns de nos entremets, au buffet. Le quartet composé de **Tricia EVY** au chant, **Yves BROUQUI** à la guitare, **Guillaume NAUD** à l'orgue et **Charles BENARROCH** à la batterie, vous envoûtera par son talent au fil de leurs mélodies jazz. Avis aux curieux et aux passionnés...



Festi' Jazz
10 € (buffet et boisson compris)
Samedi 11 octobre à partir de 19h30
Bibliothèque municipale - 11 rue du Gal de Gaulle
Réservation obligatoire (places limitées) à l'ATCI
11 rue du Gal de Gaulle ou à l'accueil de la Mairie
Informations : 01.43.00.96.16



1. Remi DUHART, un orateur de talent
2. Recueillement en souvenir du 11 novembre...
3. ... suivi de son banquet. Inscrivez-vous.
4. Yves BROUQUI
5. Tricia EVY
6. Guillaume NAUD
7. Charles BENARROCH



21 juin. Traditionnelle remise de dictionnaires aux élèves de CM2 de l'école Joffre par M. André PELISSIER, Maire-adjoint aux Affaires scolaires.



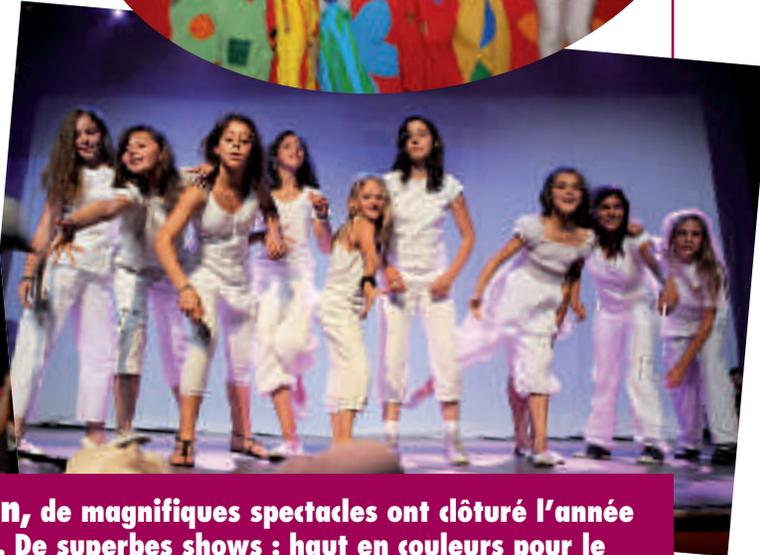
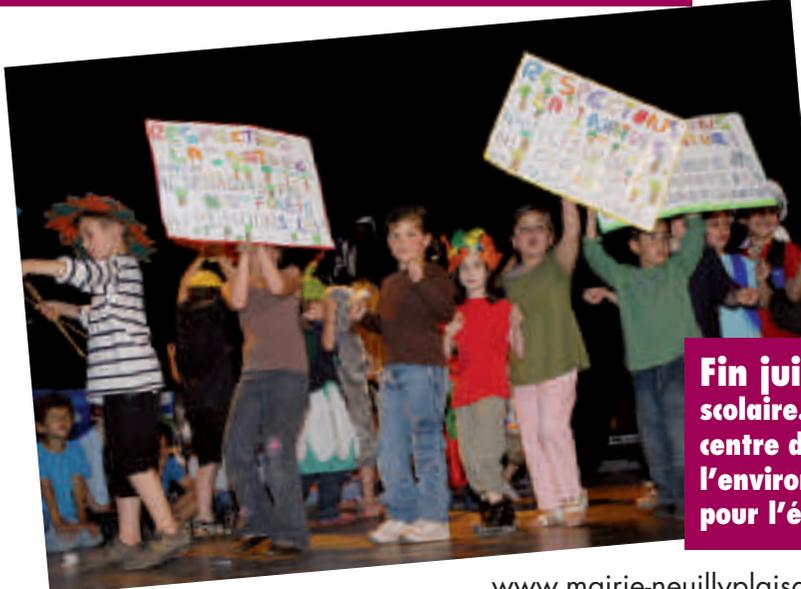
20 et 21 juin. Bonne humeur au rendez-vous lors des kermesses des écoles des Cahouettes, du Bel Air et de Edouard Herriot



20 juin. Opération "bol de riz" à l'école Joffre. Mme Eliane POGGI, Maire-adjoint, est venue saluer cette action qui permet de reverser l'argent du repas à l'association "Écoles du Monde".



21 juin. Bravo aux filles de l'école Herriot et aux garçons de l'école des Cahouettes qui sortent vainqueurs du tournoi de handball scolaire.



Fin juin, de magnifiques spectacles ont clôturé l'année scolaire. De superbes shows : haut en couleurs pour le centre de loisirs Paul Doumer, engagé en faveur de l'environnement pour l'école Joffre et plein de dynamisme pour l'école Herriot.



Les Samedis d'Initiation Sportive

Comme vous le savez, le rythme scolaire change en cette rentrée 2008 : **c'est la semaine de quatre jours**. Les écoliers auront donc tous leurs samedis libres. L'occasion pour eux de **profiter des samedis d'initiation sportive**. Mis en place par la municipalité, en collaboration avec les associations de la ville **depuis 7 ans**, cette opération permet aux jeunes de **s'initier gratuitement à différents sports, le samedi matin**. **Surveillez-bien** le cartable de vos enfants pour connaître les prochaines dates des activités.

Crèches : nouveau dispositif !



Un nouveau dispositif **de prestation de service unique (PSU)** est mis en place dans les crèches municipales pour la rentrée. Celui-ci permet **d'assouplir les modalités d'accueil** des enfants en offrant un accès pour une ou deux journées dans la semaine. Une solution qui peut intéresser plus d'un parent. **Des places sont encore disponibles**, alors n'hésitez pas à contacter le secrétariat des crèches au **01.43.00.34.92** pour en savoir plus.



Avis aux bacheliers

Vous êtes issus des filières générales, technologiques ou professionnelles et vous avez obtenu le fameux diplôme en juin du **baccalauréat avec mention ? Faites vous connaître en Mairie jusqu'au 30 novembre**. La municipalité récompense, pour la quatrième année consécutive, les brillants lauréats. Pour ce faire, vous devez déposer à l'hôtel de ville ou adresser par courrier les justificatifs suivants : une photocopie de votre diplôme, de votre relevé de notes, de votre carte d'identité ainsi que vos coordonnées postales et téléphoniques. **Une belle récompense vous attend.**

Plus de renseignements : Service Communication au 01.43.00.96.16



À la rentrée, certains jeunes, du collège à l'université, se retrouvent sans affectation scolaire ou ne sont pas satisfaits de celle qu'ils ont obtenue. Si vous êtes dans ce cas, **Christian DEMUYNCK**, Sénateur de Seine-Saint-Denis et Maire de Neuilly-Plaisance, poursuit son action "**SOS rentrée scolaire**" sur l'ensemble de notre département. Pour la 16^{ème} année consécutive, il propose son aide dans vos démarches auprès de l'Inspection Académique ou du Rectorat. **Pour plus de renseignements : 01.43.00.97.97.**



La restauration scolaire évolue

À partir de la rentrée 2008, la municipalité met en place, en partenariat avec la Sodexo, prestataire des repas servis dans les cantines scolaires de la ville, **une facturation sur un rythme mensuel**. Au cours du 1^{er} trimestre, de nouveaux outils permet-

tront de gérer au plus juste la commande des repas et la prise en compte de la réalité des consommations : le but est de **limiter le nombre de repas non consommés et donc jetés**.

Nouvelle résidence étudiante

Début octobre, une **nouvelle résidence étudiante de 114 logements, "Les Estudines"**, ouvrira ses portes à Neuilly-Plaisance. Gérée par le groupe Réside Études, elle offre un cadre de vie idéal pour les étudiants : accès internet, cafétéria, local à vélos, parking, studios et deux pièces équipés... **Le plus** : sa situation géographique à proximité de la station RER de Neuilly-Plaisance et des commerces. En savoir plus : www.estudines.com
Résidence Les Estudines Gallieni - 44 boulevard Gallieni - 93360 Neuilly-Plaisance - 01.43.70.40.61 - Mail : neuilly.gallieni@estudines.fr

- 1/2. Les crèches du Centre et Abbé Pierre en fête fin juin ont réuni parents, enfants et personnel encadrant
- 3. Des samedis matin pour s'initier au sport
- 4. Pour une rentrée réussie
- 5. Du nouveau pour le déjeuner des nos petits écoliers

DERNIÈRE MINUTE

Suite à la mobilisation de Christian DEMUYNCK, de l'équipe municipale et des parents d'élèves, le nombre de classes des écoles maternelle Paul Doumer et élémentaire Victor Hugo reste identique !

Aider les écoliers

Vous avez du temps de libre, envie de vous investir auprès des écoliers nocéens, de transmettre vos connaissances ? **La ville recherche des intervenants rémunérés** pour les études surveillées les **lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h à 17h30 en période scolaire**. Pour participer à cette initiative, retournez, avant le **26 septembre**, le bon ci-dessous à : Christian DEMUYNCK, Sénateur-maire Études surveillées
6 rue du général de Gaulle
93360 Neuilly-Plaisance

Nom :

Prénom :

Adresse :

Numéro de téléphone :

Courriel @ :

Bouchons collectés du 4 juin au 2 septembre 2008

ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES	Cahouettes	Edouard Herriot	Centre	Joffre	Victor Hugo	Bel Air	ÉCOLES MATERNELLES	Léon Frapié	Paul Doumer	Bel Air	Victor Hugo	Paul Letombe	Foch
Total en poids des bouchons collectés (kg)	70	69	55	60	70	53	Total en poids des bouchons collectés (kg)	46	53	39	56	55	54
Nombre de bouchons collectés par école ⁽¹⁾	23 333	23 000	18 333	20 000	23 333	17 667	Nombre de bouchons collectés par école ⁽¹⁾	15 333	17 667	13 000	18 667	18 333	18 000

En mairie : **214 kg**, soit 71 333 bouchons. À la piscine : **18 kg**, soit 6 000 bouchons.

Cet été, on a vu les dauphins !

Au total, **912 kg** de bouchons ont été collectés tout au long de cette période estivale sur l'ensemble des collecteurs ! Cette fois-ci, deux écoles se partagent la victoire : Victor Hugo et les Cahouettes qui ont rassemblé chacune **70 kg** de bouchons.

N'oublions pas tous les généreux Nocéens qui ont remis **214 kg** de bouchons au "dauphin" en mairie malgré les nombreux départs en vacances. Félicitations !

Explications :

- 1- Le poids moyen d'un bouchon est de 3 grammes.
- 2- Par souci d'équité, le poids (en kilo) de bouchons récoltés est divisé par le nombre d'élèves de chaque école. Ce résultat est ensuite divisé par le poids d'un bouchon.



Les anniversaires de l'été

Ambiance festive et chaleureuse pour célébrer les anniversaires des membres du Foyer de l'Amitié, cet été. **Vendredi 27 juin** étaient à l'honneur :

Mme Ginette BAUDRIER
Mme Michèle FORTISPADA
Mme Josette BALLETI
Mme Pia ZIMMERMANN
Mme Bernadette ENGEL
Mme Denise ROCHE
Mme Yvette GALIVEL
Mme Paulette GAUTHIER

Mme Louise REBOUT
Mme Emilienne CHAMBERLIN
M. Charles RAPPAPORT
M. Raymond COLAS

Le **mardi 29 juillet**, soufflèrent également leurs bougies dans la convivialité :

Mme Rolande FORGES
Mme Nicole GUINY
Mme Paulette CHEVALIER
Mme Suzanne EUSTACHE
M. Raymond FORTISPADA

Joyeux anniversaire à tous !



Les activités du Foyer de l'Amitié

EN SEPTEMBRE :

• Lundi 22 :

Réunion mensuelle du Foyer de l'Amitié, **11h**

• Vendredi 26 :

Visite du Sénat, départ **9h30** en mairie, retour vers **14h30**

• Mardi 30 :

Les anniversaires, **14h**

EN OCTOBRE :

• **Vendredi 3** : Concours de scrabble, **14h**

• **Lundi 6** : Réunion de préparation pour l'activité chant, **10h30-11h30**

• **Vendredi 10** : Activité chant, salle de bridge au 1^{er} étage du Foyer de l'Amitié, **14h-17h**

• **Samedi 11** : Comédie des Champs-Élysées, pièce de théâtre "Parle-moi d'amour" avec Michel Leeb, **49€**, **l'après-midi**

Conversation en espagnol **le vendredi après-midi**. Initiation et information sur l'utilisation d'un ordinateur et d'Internet **le mercredi et le vendredi matin sur rendez-vous**.

Informations : Foyer de l'Amitié, 12 rue du Général de Gaulle
01 43 00 67 28.

mail : foyerdelamitie@mairie-neuilly-plaisance.com

1. Photo souvenir du 27 juin en compagnie d'Éliane POGGI, Maire-adjoint déléguée aux Affaires sociales...

2. ... et celle du 29 juillet avec Éliane POGGI, Maire-adjoint, Alain GARRIGUES, conseiller municipal délégué au Foyer de l'Amitié



1



3

Le café du Marché : le rendez-vous des Nocéens

Le lieu. Véritable institution nocéenne, l'établissement est géré par la **famille Mayer depuis 1962**. Il fait partie intégrante du paysage de Neuilly-Plaisance. Situé au bout de la place du marché du Centre, le café (bien nommé du Marché) offre différentes prestations. Vous pouvez vous y arrêter le matin pour prendre votre café au comptoir, revenir dans l'après-midi pour faire une grille de loto ou jouer au rapido. Mais vous y viendrez surtout pour vous restaurer le midi.

La situation. En entrant, vous vous croyez tout d'abord uniquement dans un café puis, en regardant plus loin, vous apercevez la salle du restaurant qui se prolonge par l'ouverture sur une belle terrasse.

L'assiette. Des plats traditionnels sont proposés : poulet/frites, cassoulet, paëlla, pot au feu, sauté de veau... selon les jours. C'est copieux et cela ravira vos papilles.

Est-ce cher ? Non. Une formule déjeuner à 13€, abordable et complète, avec entrée, plat, dessert et boisson.



5

Café du Marché - Maison Mayer

13 rue Paul Vaillant Couturier
Place du Marché
Tél : 01.43.00.27.63

Horaires :
Du lundi au samedi : 5h30-20h
Le dimanche : 5h30-14h

COM'LINE : Centrale d'achats en Electroménager

La société **Com'Line** est établie depuis 15 ans à Neuilly-Plaisance et commercialise toutes les **grandes marques d'électroménager à des tarifs préférentiels**. Le concept est original : pas de boutique. Demandes

de prix et commandes se font via le standard en vous munissant au préalable des références précises du matériel désiré. **Les avantages :** des prix inférieurs de 15% aux prix en magasins, la livraison gratuite 7 jours sur 7 à heure précise, la garantie 3 ans et une sécurité totale de paiement avec un règlement à la livraison. Principalement tournée vers les comités d'entreprises et les collectivités, Com'Line souhaite désormais **faire bénéficier l'ensemble des Nocéens de ses services**.



4

Informations sur simple appel
au 01.43.00.96.96 du lundi au vendredi
(14h à 18h30) ou par e-mail :
comline@club-internet.fr.
COM'LINE (bureau)
8 allée des Mésanges
93360 Neuilly-Plaisance

1. Une terrasse agréable pour déjeuner au soleil
2. Maria Mayer, l'accueillante patronne du Café du marché
3. Avec la formule : les entrées en self-service
4. L'équipe Com'Line à votre service



La Maison Noël : l'art du bon pain

Depuis 17 ans, Christophe NOEL et son épouse tiennent la boulangerie du 19 rue de Général de Gaulle en centre ville. Lorsqu'ils se sont installés, M. NOEL n'avait alors que 23 ans, la boulangerie n'employait que 3 personnes. Après des années de labeur et forte de la qualité de son pain qui a fait son succès, la maison compte aujourd'hui 13 employés : 4 à la vente, 3 à la boulangerie et 6 en pâtisserie. **Une belle preuve du dynamisme de notre artisanat local.**

Interview de M. Christophe NOEL

D'abord dites-nous le secret de la préparation d'une baguette ?



La pâte est pétrie pendant une vingtaine de minutes dans la machine. Elle passe ensuite dans la diviseuse qui va faire des pâtons de 350g, pour sortir une baguette de 250g. Et oui, 100g d'eau s'évaporent avec la cuisson au four. Avant d'être enfournés, les

pâtons sont allongés et façonnés à la main par nos artisans. 20 minutes de cuisson pour les baguettes et 25 minutes pour les baguettes de tradition sont nécessaires. Nous faisons 5 fournées par jour. **Environ 2000 pièces de pain partent chaque jour.**

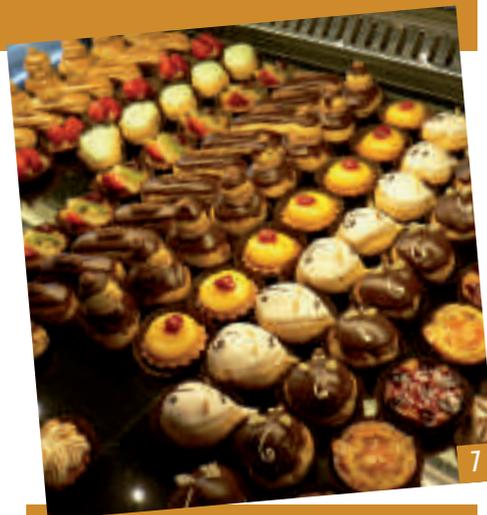
Et pour les viennoiseries et pâtisseries ?

Toutes les viennoiseries sont faites à base de levain. La pâte est faite le matin. Nous fabriquons croissants, pains au chocolat ou autres dans la journée et ne sont cuits que le lendemain matin afin de laisser la pâte reposer pour une meilleure saveur. Les pâtisseries sont préparées dès 3h du matin pour être en boutique vers 8h.



Quelle place accordez-vous à l'apprentissage ?

C'est très important, nous formons beaucoup. Le personnel se trouve facilement en fin d'apprentissage. Ce qui fait en moyenne un changement d'apprentis tous les deux ans. Nous travaillons en partenariat avec l'école de Boulangerie de Bercy, le CIFAP de Pantin et l'école Ferrandi de Paris. Le métier de boulanger est très fatigant, la première année est très difficile. Il faut tenir pour prendre le rythme. Les apprentis apprennent beaucoup dans une structure familiale comme la nôtre. **C'est un beau métier, qui donne les possibilités de s'installer et d'être libre.** Au-delà de l'apprentissage, du savoir-faire qu'il faut



**Aux Délices de Plaisance
Maison Noël**

19 rue du Général de Gaulle
93360 Neuilly-Plaisance
Tél : 01.43.00.11.43

Horaires : Du mardi au samedi : 7h-19h30
Le dimanche : 7h-14h - Fermé le lundi

transmettre, de la qualité, il ne faut pas oublier que le pain est la base de notre alimentation. C'est pour cela que nous organisons également tous les ans des portes-ouvertes avec les classes de la ville. Les enfants sont émerveillés et fiers de repartir avec le pain qu'ils ont fabriqué.

Votre secret : la diversification ?

Oui, nous proposons des pains spéciaux, des produits traiteurs comme les quiches lorraines, les sandwiches... Il y a 10 ans, j'ai inventé le "croque-télé". Entre le petit four et la grosse pièce de pâtisserie, son "format" est idéal. C'est le succès de la maison !

Vous avez également reçu des prix ?

Oui, notamment celui de meilleur artisan du département, décerné par la Chambre des Métiers. **Une fierté que j'apprécie de partager avec la clientèle familiale de Neuilly-Plaisance.**

1. Une boulangerie qui ne désemplit pas
2. Christophe NOEL, artisan boulanger
3. La préparation des pains au chocolat
4. Le pétrissage de la pâte
5. Façonnage de la baguette à la main
6. Le pain de tradition, tout chaud, sortant du four
7. Les fameux "croques-télé"



Les 24h du Mans... en roller

Les couleurs de notre ville ont été portées haut. La participation de l'association nocéenne **Roller Loisir Plaisance** a été remarquée les **28 et 29 juin derniers** à l'occasion des **24h du Mans en roller**. L'équipe féminine est arrivée 8^{ème}, tandis que les hommes sont parvenus à la 162^{ème} place sur 600 au classement général. Un beau défi sportif !

Plus d'infos : www.rollerloisirplaisance.com

Du badminton sur le web

Du nouveau pour l'association sportive **Esprit Badminton de Neuilly-Plaisance**, celle-ci a désormais son site internet : www.ebnpbad.jimdo.com Vous y retrouverez les modalités d'inscription et toute l'actualité du club. Allez vite cliquer !

Championnat de pétanque



Dimanche 29 juin, le stade municipal a accueilli le championnat départemental de pétanque en tripléte mixte. Saluons l'équipe de la **Pétanque Avronnaise** composée de **M. POUILLOT**, **Melle MARQUION** et de **M. OURMET** qui sont parvenus jusqu'en demi-finale.



Un bel espoir en aviron

La Nocéenne **Marion JAILLET**, 14 ans, de la Société Nautique du Perreux a participé les **28 et 29 juin** aux championnats de France d'aviron à Mantes-la-Jolie. Elle a concouru en skiff, bateau à une place, discipline reine de l'aviron. Marion a réussi le bel exploit de se hisser à la 10^{ème} place nationale. Bravo !

La lutte

La dernière compétition de lutte de la saison a eu lieu le **31 Mai dernier à Bagnolet**. Sur les 22 clubs participants, la section lutte de Neuilly-Plaisance Sports a terminé 8^{ème}. Les enfants présents ont été exceptionnels puisque certains ont fini 1^{er} de leur catégorie. Les Nocéens sont donc sur les traces des frères **GUENOT**, médaillés olympiques à Pékin dans la discipline. Les amateurs pourront supporter les Nocéens le **dimanche 12 octobre après-midi** à l'occasion du tournoi départemental organisé au gymnase du Bel Air.



Plus d'infos : chessa@caramail.com

1. La joyeuse équipe de Roller Loisir Plaisance aux 24h du Mans
2. Marion JAILLET lors des épreuves d'aviron du championnat de France
3. Les membres de la Pétanque Avronnaise prêts à jouer le 29 juin dernier
4. L'équipe de lutteurs de Neuilly-Plaisance Sports

Travaux dans les rues



1



2



3

- Rue des loges d'Avron et rue Paul Letombe : pose de coussins berlinois afin de ralentir la vitesse des véhicules et avenue Kennedy, chemin des Renouillères devant le centre de loisirs
- Rue du Général Leclerc : protection des canalisations de gaz

Bassin de rétention : le chantier progresse !



4



5



6

Vendredi 27 juin, Christian DEMUYNCK accompagné des élus de la ville, s'est rendu rue Danielle Casanova, afin de faire le point sur l'état d'avancement des travaux du bassin de rétention des eaux pluviales. L'occasion de constater que **ce chantier de grande ampleur, débuté en 2007, progresse rapidement**. Le collecteur d'un diamètre de 2 mètres assurant le remplissage du bassin lors des orages à partir du réseau départemental situé sous la chaussée et celui qui permettra sa vidange après l'événement pluvieux ont d'ores et déjà été mis en place. Les travaux de terrassement venant finaliser cet équipement sont en cours.

Un autre chantier débutera courant octobre 2008, celui du **bassin de rétention "Lamarque"**. Principalement financé par la ville à hauteur de **2,6 millions d'euros** et grâce à la subvention de 200 000 euros de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie. Il sera situé sous la voie Lamarque, à l'angle de la rue Faidherbe. Sa capacité de stockage de 1 400 m³, permettra de compléter efficacement l'ensemble du dispositif consacré à l'évacuation des eaux pluviales.

Ces grands chantiers, primordiaux dans la lutte contre les inondations, **seront opérationnels début 2010**. Ils garantiront ainsi aux Nocéens et en particulier aux habitants des quartiers situés en zone inondable, une sécurité optimale.

1. Travaux de gaz, rue du Gal Leclerc
- 2/3. Pose de ralentisseurs de vitesse rue des loges d'Avron et P. Letombe
4. Visite de notre Sénateur-Maire et des élus sur le chantier du bassin de rétention Casanova
- 5/6. Mise en place du collecteur des eaux de pluies

Travaux dans les écoles

Laissés vacants par les écoliers pendant la trêve estivale, les établissements scolaires ont eu de nouveaux locataires pendant les vacances : les entreprises et les agents municipaux. Ceux-ci ont travaillé efficacement sur les divers chantiers afin d'améliorer les conditions d'accueil des élèves pour la rentrée. Voici un aperçu des principales réalisations qui ont représenté un coût de plus de 250 000 €.

- **École primaire du Centre** : réfection de la peinture de l'escalier et du couloir, vitrification des classes 1, 2 et 4, sol de la classe 5
- **École primaire Édouard Herriot** : réfection de la peinture de sol de la classe 5, rénovation totale de la toiture (préau et bibliothèque)
- **École primaire Victor Hugo** : remplacement des fenêtres des sanitaires, réfection de la peinture du préau et du couloir, installation d'un abri de cour
- **École primaire Joffre** : réfection de la peinture des classes 1 et 3, rénovation totale de la marquise (peinture et vitrage)
- **École maternelle du Bel Air** : réfection de l'étanchéité de la terrasse, réfection des allées en enrobés
- **École maternelle Paul Letombe** : rénovation totale du préau (faux-plafond, éclairage, peinture, sol)
- **École maternelle Léon Frapié** : remplacement des fenêtres, réfection de la cour arrière



1. Un nouvel abri design dans la cour de l'école Victor Hugo...
 2. ... et un préau repeint
 3. Peau neuve pour le préau de l'école maternelle Paul Letombe
 4. Une verrière entièrement rénovée à l'école Joffre
 5. Un toit bien étanche à l'école maternelle du Bel Air
 6. Un couloir fraîchement peint à l'école du Centre
 7/8. Réfection de la cour arrière et nouvelles fenêtres pour la maternelle Léon Frapié

Travaux dans les bâtiments publics



- **Cinéma** : amélioration de l'isolation de la sous-toiture et rénovation du faux plafond en tissu tendu, rénovation de l'entrée intérieure et extérieure (30 000 €)
- **Bibliothèque** : réfection de la peinture de la section jeunesse et de la première salle du sous-sol, réfection du sol de la salle des albums et remplacement de la moquette de la mezzanine (11 830 €)
- **Gymnase du Bel Air** : remplacement des châssis hauts de la façade ouest (17 000 €)
- **Gymnase Édouard Herriot** : remplacement des portes des issues de secours, et des fenêtres (20 000 €)
- **Gymnase Saluden** : travaux de peinture

9. Travaux d'isolation au cinéma
 10. Remplacement des fenêtres au gymnase du Bel Air
 11. Coup de peinture à la section jeunesse de la bibliothèque





Le Parc des Coteaux d'Avron : une exception environnementale

La défense de notre patrimoine naturel est un défi majeur pour l'avenir de notre planète. La ville de Neuilly-Plaisance l'a bien compris en faisant du Parc des Coteaux d'Avron un espace de verdure préservé, dans lequel esprit détente rime avec préservation de l'environnement.

Grâce à l'achat, par la municipalité, de terrains classés Espace Naturel Sensible autour du Parc et à la création de deux arrêtés de biotope, la faune et la flore restent protégées. Ce véritable poumon vert bénéficie d'une gestion écologique exemplaire : désherbage thermique, valorisation des végétaux indigènes : autant d'actions qui justifient le classement du parc au réseau écologique européen d'espaces naturels Natura 2000.

L'écologue municipal s'emploie à sensibiliser les Nocéens à cet espace grâce, notamment, aux balades naturalistes et aux sorties classe nature.



Au cours de ces promenades ludiques et pédagogiques et gratuites, les Nocéens, petits ou grands, apprennent à découvrir et à protéger la richesse des espèces végétales et animales qui peuplent le parc.

Tout au long de l'année, les Nocéens qui le souhaitent peuvent ainsi profiter de cet écrin de verdure d'une surface de 31,4 hectares à l'occasion de balades, pique-niques et autres activités de détente, tout en bénéficiant d'un cadre respectueux de l'environnement.

De larges possibilités de promenades sont également offertes aux promeneurs guidés par des totems installés sur les axes principaux. Les amateurs de vélo, quant à eux, bénéficient d'une piste cyclable qui leur est réservée de la Porte Fleming à la Porte des Pelouses d'Avron. Les enfants peuvent s'amuser sur les jeux aux aires des Chouettes et des Grenouilles.

Des sorties bucoliques



Après les sorties des 30 août et 13 septembre sur les thèmes respectifs des chauves-souris et des libellules, l'écologue municipal vous invite à la découverte du biotope des Alisiers le samedi 18 octobre de 14h à 16h. C'est la zone la plus sauvage du parc mais également la moins connue du fait de sa position excentrée. Vous pourrez admirer l'ensemble de ses paysages de forêt, pelouse et bocage ainsi que la multitude d'espèces de la faune et de la flore qui la composent.

Balade naturaliste
"À la découverte du biotope des Alisiers"
Samedi 18 octobre de 14h à 16h
Inscription préalable obligatoire auprès des
Espaces Verts au 01.43.08.16.14
Sortie gratuite



1. La prairie du parc, un cadre privilégié
2. Balade familiale au Parc des Coteaux d'Avron
3. Des travaux d'entretien écologique au parc : le désherbage thermique
4. La balade nocturne à la découverte des chauves-souris a été très prisée le 30 août

Désherbage au Parc

Soucieux de respecter la démarche de gestion différenciée, l'équipe du Parc des Coteaux d'Avron a procédé, vendredi 4 juillet, au désherbage des allées du parc grâce à des moyens écologiques. Cette méthode de gestion consiste à prendre en compte la nature dans l'entretien des espaces verts. En d'autres termes : ni engrais, ni produits chimiques, ni plantes exoti-

ques. C'est pourquoi, afin de ne pas utiliser de désherbants chimiques, nocifs à l'environnement, le désherbage a été effectué par un système alimenté au gaz qui permet de brûler les plantes et leurs racines. Encore une façon durable et écologique de maintenir l'esthétique du parc, sans dommage pour la nature.



3 mois de collecte sélective : tonnage de déchets recyclables collectés



2008	Emballages ménagers, journaux, cartons	Verre	Total	Comparaison 2007
JUIN	59,36 T	47,52 T	106,88 T	119,84 T
JUILLET	74,98 T	49,84 T	124,82 T	114,84 T
AOUT	55,20 T	32,64 T	87,84 T	103,16 T

Le tri sélectif

Désormais, vous retrouverez les chiffres de la collecte sélective tous les trois mois pour une meilleure visibilité et analyse de leur évolution. Chaque mois des astuces, des rappels et diffé-

rentes informations au sujet du tri, vous seront donnés, car pour bien trier, il est nécessaire d'être bien informé ! (Référez-vous au dossier spécial page 6 et 7)

Déchets verts

Rappel : la collecte des déchets verts est effectuée **tous les mardis jusqu'à fin novembre**. Les amateurs de jardinage doivent donc sortir leur bac marron rempli de diverses branches, feuilles, herbes... dès le lundi soir. Pensez-y !
Collecte : **tous les mardis**

Le temps de l'été

Les chiffres de la collecte sélective sont fluctuants par rapport à ceux de l'an dernier. À la même époque les Nocéens triaient plus, excepté au mois de juillet. En effet, avec **124,82 T** collectées, c'est environ **10 T de plus qu'en juillet 2007**. Continuez ces efforts et agissez sur la durée. Pour cela, reportez-vous au dossier spécial des 10 ans de la collecte sélective pages 6 et 7 de ce numéro.

Démocratie locale

Nos questions posées lors du dernier Conseil Municipal devaient sembler bien gênantes à M. le Maire pour qu'il ne les affiche pas. Elles auraient dû l'être, en mairie, au même titre que les 38 autres pages du compte rendu. Il s'est contenté de n'afficher que la liste de présence.

Voici en condensé une des questions :

"En 1990, le bâtiment rue Casanova devient le lieu identifié comme l'École de Musique. Neully-Plaisance favorisait alors l'accès à la culture musicale.

Cette politique reste-t-elle une priorité ?

En 2006, le Maire annonce que les cours de musiques seront temporairement dispersés au sein de 4 établissements scolaires suite aux travaux de création du bassin de rétention.

Les utilisateurs sans nouvelles, on fait des démarches pour avoir des informations.

Lors d'un rendez-vous avec le Maire, les représentants des usagers ont appris que ce bâtiment ne serait plus attribué aux activités musicales de la Ville.

Ce ne pourrait être pour des raisons financières puisque pendant 16 ans le financement a été assuré sans souci.

M. le Maire, nous avons été saisis par beaucoup d'usagers. Ils nous ont fait part de leur préoccupation. Aussi, nous vous interrogeons sur les points suivants :

- une école de musique reste-t-elle à vos yeux un atout essentiel de la politique culturelle de notre ville ?
- les élèves de l'École de Musique n'auront-ils plus la possibilité d'organiser, entre eux, des groupes et orchestres musicaux ?
- quand les usagers de l'École de Musique, de notre ville retrouveront-ils leur lieu de convivialité et de rencontre, entre professeurs, élèves, parents ?"

La réponse du Maire a confirmé nos soupçons.

L'École de Musique en tant que lieu clairement identifié est supprimée contrairement aux autres villes voisines. Nous le déplorons et vous appelons à vous mobiliser pour faire part de votre désaccord face à cette décision arbitraire.

Nous serons à ce titre amenés à vous solliciter dans le cadre de la signature d'une pétition. Fidèlement.

**Muriel SOLIBIEDA, J-Marc ADRIAENSSENS,
Maïté DOUCET, François LABOULAYE, Valérie SUCHOD, J-Gilbert LEOUE :**
Vos élus de l'opposition,
le Groupe "Soyons ensemble les acteurs de notre ville"

Infos pratiques

Chambre syndicale des propriétaires et Copropriétaires de France

La Chambre Syndicale des Propriétaires et Copropriétaires de France (CSPC) vous reçoit pour vous renseigner, vous conseiller et vous aider à régler tous vos problèmes immobiliers et de copropriété au mieux de vos intérêts. Une équipe de juristes spécialisés et bénévoles est à votre service. **Permanences sans rendez-vous tous les vendredis de 10h à 12h30**
 21 av. du Gal de Gaulle
 93110 ROSNY-SOUS-BOIS
 Tél : 01.58.88.08.08
 Courriel : cspcfrance@orange.fr
 Site : www.cspc.asso.fr

Consommation, Logement et Cadre de Vie (CLCV)

Association à but non lucratif, la CLCV agit en toute indépendance pour aider et informer les particuliers en matière de logement (gestion, relations avec le bailleur...), de consommation et autres litiges... Les membres de la CLCV sont à votre écoute lors de leurs permanences (sauf jours fériés et vacances scolaires) le **2^{ème} mardi du mois de 17h à 19h** à la Maison des Associations en Centre Ville (13 av. Foch) et **les autres mardis de 17h à 19h** au Centre Municipal d'Activité du Plateau d'Avron (44 av. des Fauvettes).
 Renseignements au **01.43.00.57.18**.

ERRATUM

Des petites erreurs se sont glissées dans l'article du n°118 consacré à l'entreprise DEMAY. Les titres de "Meilleur Ouvrier de France" et de "Maître Artisan" ont été décernés à **M. Gérard DEMAY** et non pas à son fils Thomas, formé par les Compagnons du Devoir et à la tête de l'entreprise familiale depuis 2006.
 De plus, c'est le jeune **William FORGET** (et non FORGETTI) qui a obtenu une médaille d'or régionale dans le cadre du concours "Un des Meilleurs Apprentis de France".
 Enfin, dans l'article dédié aux footballeurs nocéens, l'un des heureux entraîneurs de NPS Football est **M. Julien SAADA** et non pas FAABA.

Toutes nos excuses.

Message de l'association départementale des veuves et veufs de Seine-Saint-Denis

La fédération nationale FAVEC, "Face au veuvage ensemble continuons", propose une rencontre des conjoints de suicidés **le samedi 18 octobre 2008 à Paris**. Une journée d'échanges sous l'égide d'un médecin psychiatre pour ceux qui doivent faire face à cette épreuve. Renseignements et inscriptions au 01.42.85.18.30 ou 01.43.88.22.78 ou écrire à : FAVEC 28 place Saint Georges 75009 PARIS. Courriel : info@favec.asso.fr ou advc.93@orange.fr

CMASC

Le secrétariat du CMASC est désormais transféré en **Mairie**, au rez-de-chaussée.
 Horaires : du mardi au vendredi 8h30-12h et 13h30-17h15 (17h le vendredi)
 Ouverture le 2^{ème} samedi du mois de 8h30 à 12h (sauf en période de vacances scolaires)
 Fermeture le lundi et le jeudi après-midi.

Le Centre Municipal de l'Enfance

Les pré-inscriptions pour les centres de loisirs des vacances de la Toussaint s'effectueront du **lundi 22 septembre au samedi 4 octobre**.
 + d'infos : CME en mairie, **01.43.00.96.16**

Recensement Militaire

Il est **obligatoire** pour tous, filles et garçons. Dans le mois de son **16^{ème} anniversaire** ou dans les 3 mois qui suivent, l'intéressé doit venir en mairie muni du livret de famille, d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Réseau ONCOVAL

Le réseau de cancérologie ONCOVAL, financé par la Sécurité Sociale, a été créé en 2001 pour améliorer la continuité des soins des personnes adultes atteintes de pathologie cancéreuse. Une prise en charge du cancer à domicile est proposée avec évaluation médicale, coordination des professionnels intervenants, et soutien psychologique. Plus d'informations au **01.49.83.18.29** ou www.oncoval.org

Pharmacies de garde

Pharmacies	Infirmiers
<ul style="list-style-type: none"> Dimanche 14 septembre M. BEMBE Avenue Robert Schumann 93330 NEUILLY-SUR-MARNE 01 43 08 47 67 Dimanche 21 septembre M. AOUIMER 71 Grande Rue 93250 VILLEMOMBLE 01 48 54 09 75 Dimanche 28 septembre M. BEAUMONT 21 rue Paul et Camille Thomoux 93330 NEUILLY-SUR-MARNE 01 43 08 20 46 Dimanche 5 octobre M. VONG Casal du Baobab Boulevard Foch 93330 NEUILLY-SUR-MARNE 04 43 08 93 12 Dimanche 12 octobre Mme GAULON 11/13 rue Emile Cossonneau 93160 NOISY-LE-GRAND 01 43 03 54 47 	<ul style="list-style-type: none"> Mme DUMBI 01 43 08 06 32 M. CAUDERLIER 01 43 00 21 96 Mme BAUMGARTH 01 43 00 18 01 Mme THORAL 01 43 00 16 45 Mme DUMBI 01 43 08 06 32

Les pharmacies de garde le dimanche le sont aussi le lundi matin. Sauf dérogation, les pharmacies doivent être ouvertes le lundi après-midi. Avant de vous déplacer, vérifiez auprès du commissariat de Neuilly-sur-Marne le nom du pharmacien de garde : **01 56 49 10 10**.
 Vous pouvez également retrouver les pharmacies de garde de la région Ile-de-France sur le site du syndicat des pharmaciens : www.uprp.net

URGENCES MEDECINS

Le week-end, vous pouvez appeler en cas d'urgence le **01 48 32 15 15** (valable nuit, dimanche, jours fériés).

Tombola pour les JO Paralympiques de Pékin du 8 au 17 septembre

Vous pouvez participer à une tombola organisée par la fédération Française Handisport. Des carnets de 5 billets à 10 euros (1 billet = 2 euros) peuvent être achetés pour soutenir ces jeux exceptionnels de courage.
 Contactez pour ce faire **Suzanne BERSON**, qui habite Neuilly Plaisance, au **06.82.03.59.09**.
SOUTENEZ !

Enlèvement des extra-ménagères

Attention à partir du mois d'octobre, le jour de ramassage des encombrants change. Désormais, il se fera les 2^{ème} et 4^{ème} vendredis du mois dans toute la ville (cf. le dossier du mois p.6 et 7). N'oubliez pas de déposer vos ordures extra-ménagères, en quantité raisonnable, devant votre domicile la veille de la collecte à partir de 20h.

PROCHAINES DATES :

Lundi 22 septembre
Vendredi 10 octobre
Vendredi 24 octobre

Que faire de vos déchets toxiques ?

Les produits toxiques, tels les insecticides, les colles, les solvants ne doivent pas être jetés avec vos ordures ménagères. Une collecte spéciale est mise en place par la municipalité afin que ces déchets puissent être traités à part. Le "camion Planète" est à votre disposition de 9h à 13h, le 1^{er} dimanche du mois au 26 rue P.V.-Couturier (près du marché du Centre) et le 3^{ème} vendredi du mois place Stalingrad au Plateau d'Avron.

Prochaines collectes

Plateau d'Avron :
Vendredi 19 septembre
Vendredi 17 octobre
Centre ville :
Dimanche 5 octobre
Dimanche 2 novembre

Allocation rentrée scolaire

Pour la rentrée 2008, l'allocation de rentrée scolaire versée par la CAF sera modulée en fonction de l'âge de l'enfant.

Voici les nouveaux montants, par enfant et par âge :

- 6-10 ans : 272,59 € ;
- 11-14 ans : 287,59 € ;
- 15-18 ans : 297,59 € .

Pour les jeunes de 16 à 18 ans, un justificatif de scolarité ou d'apprentissage est exigé. Les familles qui perçoivent au moins une prestation familiale n'ont aucune démarche à effectuer, celles ayant un seul enfant à charge et non allocataires doivent envoyer un dossier à la CAF.

Pour en savoir plus : 0820 25 93 10 (0,112 € la 1^{ère} minute puis 0.09 € /mn) ou www.caf.fr

NOUVEAU NUMÉRO POUR JOINDRE L'ASSURANCE MALADIE

Depuis le 1^{er} juillet, l'Assurance Maladie a changé de numéro de téléphone. Désormais, les assurés n'ont qu'un seul numéro de téléphone à retenir pour joindre leur Caisse d'Assurance maladie : le **36 46** (prix d'un appel local depuis un poste fixe) sans oublier internet : **www.ameli.fr**

Dépôt gratuit de batteries et gravats

Vous êtes Nocéen ? Vous venez de faire des travaux et des gravats vous encombrant ? Vous ne savez que faire de vos batteries usagées ? Vous pouvez les déposer **gratuitement** aux ateliers municipaux, situés au 147 avenue Foch, **du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30**. Vos gravats ne devront pas excéder 1m³ et un justificatif de domicile récent vous sera demandé pour bénéficier de ce service.

NEUILLY-PLAISANCE ÉCHOS

Lettre mensuelle des Nocéens • Hôtel de Ville • 6, rue du Général de Gaulle • 93360 Neuilly-Plaisance
 • Collaboration photos : P. Hussenet - S. Becker - C. Rondeau
 • Crédits photographiques : Mairie de Neuilly-Plaisance
 • Photos non contractuelles • Tél. : 01 43 00 96 16
 • PAO-GRAVURE-IMPRESSON : La Station Graphique
 • Zone Industrielle Les Richardets • 14/16, rue du Ballon
 • 93165 Noisy-le-Grand Cedex • Tél. : 01 48 15 58 18

État civil

Juin-Juillet 2008

• Naissances :

Kylian CACHEUX – Norane BEN TAZIRI – Dennis CHANDRAKUMAR – Axel FRAVALO – Nizar BORGI – Chari TENIM – Rayan MENGUET – Anaïs KERGOLIAN – Kaelyn IMHAUS – Lisa BAGUR – Matthieu et Marine HEIDMANN – Angelina MAILLET – Elise GORECKI – Thomas CENSIER – Camille et Juliette CAILLEUX – Sohane MANCEE – Emilie LE ROY – Eva BONIFACE – Enzo PAVADE – Yanis EL HAKIMI – Guilina PICHET – Lou-Salomé NELSON – Antoine MALCUIT – Hellias SIMON – Shanna BIABIANY – Moussa-Joyce SIDIBE – Ayeshan SABARATNAM – Melvin AGUIAR – Evann KUSCHNICK – Anaïs PETOIN-RIVIERE – Léa AUGUSTO LIMA – Louison BOSSY – Johan HAYE – Mélie RABECQ – Eden CORRE – Samuel BENOIT – Olivia MIGNERAT – Coralie DAGNET – Neil BARONNIE – Thiabaud CHHEANG – Charlene CANES – Mathis FEDRONIE – Wilson PEREIRA VAZ MARTIN – Norane KHELAIFIA – André MACHADO PEREIRA – Mathilde MICHEL – Emma AFONSO – Ewann DABS-PRIMEL – Aaron FILIMON – Gennaro CIPRIANI

• Mariages :

Brice AUBRY et Adia ZABA – Ludovic BASUYAUX et Julie CADET – Jean-Yves BECKER et Evelyne BATTAGLINO – Laurent MOUJIN et Carole MARTINELLI – Erick HUMBERT et Cécile GROSSIN – Kodjovi DJOSSOU et Andjowa-Mana ADGBOU – Sébastien DE CASTRO et Sandrine DAMIS – Christophe DENIS et Amel THABET – Yannick BAESSA et Karine GERARD – Jérôme BARDON et Mélanie ETIENNE – Paulo GONCALVES et Patricia ALVES LOPES – Robert JOURDAIN et Thérèse RAY – Loïc RAMIN et Sandrine BAUDON – Faïçal BELLAGHA et Sabrina NEZREG – Dominique LEGENDRE et Annie PATRY – Alain DUQUESNE et Catherine HEQUET – Cyril ENAULT et Lorena BORDES DA ROCHA – Stéphane MOTTET et Séverine ASTOUX – Nassim LITAÏEM et Patricia TA – Cyril GUERIN et Faïza ABALLECHE – Jacques CATAYEE et Cindy VINCENT – Mohamed BOUZOUITA et Nadia GUISSOUMA – Marc LE BOUIL et Delphine FLOUX

• Décès :

Germaine LE BASTARD veuve VAUCELLE, 78 ans – Ioan CHERJI, 38 ans – Henri THOIRE, 88 ans – Anita NOËL épouse BRODIER, 58 ans – Yves LE FOLL, 77 ans – Marc CHEMLA, 56 ans – Suzel DENIEL veuve JACQUIN, 89 ans – Raymonde CHATELIN veuve BONVIN, 90 ans – Ida GALLO veuve CORTIS, 85 ans – Hélène BICHERON veuve QUEMPEL, 92 ans – Armand COLLUCHE, 102 ans – Patrick POITRINAL, 60 ans – Pierre OLLIVAUT, 88 ans – Jacqueline GOSSELET épouse JACQUES, 64 ans – Charles MATTHEY, 79 ans – René DESCHAMPS, 71 ans – Philippe GENEVE, 46 ans



"La Fauvette"
Informations
01 43 00 10 10

Cinéma

Cinéma municipal de Neuilly-Plaisance

21, avenue Daniel Perdrigé Plateau d'Avron

Salle climatisée - Dolby digital SRD
Accessible aux personnes handicapées
Salle classée Art et Essai - Label jeune public



Partenaire de
"La Fauvette"

**Du mercredi 17
au mardi 23 septembre**

WALL-E

De Andrew Stanton
Origine : USA / Durée : 1h37
Film d'animation,
pour tout public à partir de 6 ans
WALL-E est le dernier être sur Terre et s'avère être un... petit robot ! 700 ans plus tôt, l'humanité a déserté notre planète laissant à cette petite machine le soin de la nettoyer. Très curieux et indiscret, il est surtout un peu trop seul...



Produit par les maîtres du genre, les studios Pixar.

Mercredi 14h (ciné-mômes tarif unique 3,20€) - Vendredi 21h
Samedi 14h et 18h30 - Dimanche 16h15 - Mardi 21h

LA FILLE DE MONACO

De Anne Fontaine
Origine : France / Durée : 1h35
Avec Fabrice Lucchini, Roschdy Zem, Louise Bourgoin...
Comédie dramatique,
pour adolescents et adultes
Bertrand, avocat d'assises. Christophe, agent de sécurité chargé de la protection de Bertrand. Audrey, présentatrice météo sur une chaîne câblée à Monaco. Il aurait mieux valu que ces trois-là ne se rencontrent pas...



Un trio d'acteurs "quatre étoiles" !

Mercredi 16h15 - Jeudi 21h - Vendredi 18h45
Samedi 21h - Dimanche 18h30 - Lundi 14h et 21h

MARIAGE A L'ITALIENNE* (version originale)

De Vittorio de Sica
Origine : Italie / France / Durée : 1h42
Avec Sophia Loren, Marcello Mastroianni...
Comédie dramatique, pour tout public
Pendant des années, Filumena a été à la fois servante et maîtresse de Domenico qui, lui, a décidé de se marier avec une jeune fille de bonne famille... Elle lui tend alors un piège en lui faisant croire qu'elle est mourante...
Le film de 1964 en copie restaurée, à (re)découvrir sur grand écran.



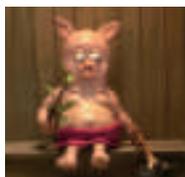
Mercredi 21h - Jeudi 18h30 - Samedi 16h15
Dimanche 21h - Lundi 16h - Mardi 14h

EN PARTENARIAT AVEC "CINÉMAS 93", NOUS VOUS PROPOSONS UN CINÉ-GÔTER AVEC L'AVANT-PREMIERE DE "DESMOND ET LA CRÉATURE DU MARAIS"

Desmond et ses amis en ont assez : l'abominable créature du marais leur rend la vie impossible ; enfin... si elle existe vraiment ! Mais qui d'autre aurait pu chiper les pommes de Desmond, la collection de rouge à ongles d'Hélène l'élan, la guitare électrique de Willie...

Un film d'animation de Magnus Carlsson
Durée : 1h08 (Suède) à partir de 5 ans

Dimanche à 14h.
Tarif unique pour tous : 4,50 €
Séance suivie d'un goûter



**SORTIE NATIONALE :
15 OCTOBRE
2008**

**Du mercredi 24
au mardi 30 septembre**

THE DARK KNIGHT : LE CHEVALIER NOIR

De Christopher Nolan
Origine : USA
Durée : 2h27
Avec Christian Bale, Heath Ledger...
Fantastique,
pour tout public
à partir de 11 ans



Batman entreprend de démanteler les dernières organisations criminelles de Gotham. Mais il se heurte bientôt à un nouveau génie du crime qui répand la terreur et le chaos dans la ville : le Joker...

La suite de "Batman begins" réalisé de nouveau par le talentueux Christopher Nolan.

Mercredi 14h (ciné-jeunes tarif unique 3,20€)
Jeudi 21h - Vendredi 17h45 - Samedi 13h30 et 21h15
Dimanche 18h15

LE SILENCE DE LORNA

De Luc et Jean-Pierre Dardenne
Origine : Belge
Durée : 1h45
Avec Arta Dobroschi, Jérémie Rénier...
Drame,
pour adolescents et adultes



Pour devenir propriétaire d'un snack avec son amoureux, Lorna, jeune Albanaise vivant en Belgique, est devenue la complice de la machination de Fabio, un homme du milieu. Jusqu'où le suivra-t-elle ?
Prix du scénario au dernier Festival de Cannes, les frères Dardenne nous offre, ici, un film imprévisible.

Mercredi 17h - Vendredi 21h - Samedi 19h
Dimanche 16h - Lundi 14h et 21h - Mardi 21h

BE HAPPY* (version originale)

De Mike Leigh
Origine : Grande-Bretagne
Durée : 1h58
Avec Sally Hawkins, Alexis Zegerman...
Comédie,
pour tout public



Poppy et ses aventures. Peut-être est-elle un peu folle et irresponsable ? Ou bien est-elle en vérité tout à fait normale et raisonnable ? Quoi qu'il en soit et quoi qu'il arrive, tout le monde tombe amoureux d'elle.

Par le réalisateur de "Secrets et mensonges". Ours d'argent pour l'interprétation de Sally Hawkins au Festival de Berlin 2008.

Mercredi 21h - Jeudi 18h15 - Samedi 16h30
Dimanche 13h30 et 21h15 - Lundi 16h15 - Mardi 14h

Cinéma

PLEIN TARIF : 5,50 €
 TARIF REDUIT : 4,50 €
 (Les séances à 18h30, moins de 18 ans, étudiants,
 plus de 65 ans et pour tous, les lundis)
 Tous les mercredis à 14h, tarif unique pour tous : 3,20 €

ABONNEMENT 19,50 € soit 3,90 € l'entrée
 Carte rechargeable de 5 entrées, validité 90 jours, 1 ou 2 entrées par séance
 ABONNEMENT PASSION : 17,40 € soit 2,90 € l'entrée
 Carte nominative de 6 entrées, validité 30 jours, 1 place maximum par séance

Du mercredi 1^{er} au mardi 7 octobre

LOULOU ET AUTRES LOUPS

De Serge Elissalde,
 Marie Caillou...

Origine : France
 Durée : 55'

Film d'animation,
 pour tout public
 à partir de 3 ans

Cinq courts métrages sur les loups : *Loulou*, *Micro loup*, *Marika et le loup*, *T'es où mère-grand ?*, *Pour faire le portrait d'un loup*.

Cinq courts métrages humoristiques qui raviront autant les enfants que les amateurs d'animation. A voir !



Mercredi 14h et 15h30 (ciné-mômes tarif unique 3,20€)
 Samedi 15h - Dimanche 9h30 et 14h30

COMME LES AUTRES

De Vincent Garenq

Origine : France
 Durée : 1h38

Avec Lambert Wilson,
 Pascal Elbé...

Comédie, pour tout public
 Ils filent le parfait amour...

Enfin, presque : Emmanuel veut un enfant et pas Philippe... Pourtant, Emmanuel décide un jour de franchir le pas, au prix de perdre Philippe... Mais comment avoir un enfant quand on est homo ?

Drôle et émouvant, une comédie servie par d'excellents acteurs !



Mercredi 17h - Jeudi 21h - Vendredi 18h45
 Samedi 18h30 et 21h - Dimanche 16h15 - Lundi 14h et 21h

INTRUSIONS*

De Emmanuel Bourdieu

Origine : France / Durée : 1h37

Avec Natacha Régnier,
 Denis Podalydès, Amira Casar...

Thriller,
 pour adultes et adolescents

Pauline, une riche héritière, a été mariée contre son gré par son père à un de ses employés qui l'avait mise enceinte. Quand son mari lui annonce qu'il veut la quitter, Pauline, furieuse, laisse sur le téléphone de ce dernier des menaces de mort...

Un film intrigant à ne pas rater !



Mercredi 21h - Jeudi 18h45 - Vendredi 21h - Samedi 16h30
 Dimanche 11h - Lundi 16h15 - Mardi 14h et 21h

Du mercredi 8 au mardi 14 octobre

MAX LA MENACE

De Peter Segal

Origine : USA / Durée : 1h49

Avec Steve Carrel, Anne Hathaway...

Comédie, pour tout public
 à partir de 9 ans

Maxwell Smart, Agent 86 d'une organisation gouvernementale du nom de Control, combat les forces de Kaos avec l'aide de l'agent 99...

Adapté de la série des années 60 créée par Mel Brooks. Une comédie hilarante !



Mercredi 14h (ciné-jeunes tarif unique 3,20€)
 Jeudi 21h - Vendredi 18h30 - Samedi 21h
 Dimanche 14h et 18h30 - Mardi 21h

MAMMA MIA !

De Phyllida Lloyd

Origine : USA / Durée : 1h50

Avec Meryl Streep, Pierce Brosnan...

Comédie musicale,
 pour tout public

Une future mariée est à la recherche de son père mais sa mère ne veut pas en révéler l'identité.

Une adaptation de la comédie musicale sur des titres du groupe Abba. Une comédie enjouée !



Mercredi 16h15 - Vendredi 21h - Samedi 14h15 et 18h30
 Dimanche 16h15 - Lundi 14h et 21h

LA POSSIBILITE D'UNE ÎLE*

De Michel Houellebecq

Origine : France / Durée : 1h25

Avec Benoît Magimel, Patrick Bauchau...

Anticipation, pour adultes et adolescents

Daniel25 a survécu aux cataclysmes ayant dévasté l'espèce humaine. Sa vie changera du jour où, guidé par de mystérieux messages apparus sur ses écrans d'ordinateur, il découvrira l'existence, à la surface de la Terre, d'une autre survivante.

Michel Houellebecq réalise son premier film en adaptant son propre roman.



Mercredi 21h - Jeudi 18h45 - Samedi 16h30
 Dimanche 21h - Lundi 16h15 - Mardi 14h

* Film précédé d'un court métrage.
 "La Fauvette" est adhérente à l'Agence du court métrage.

PROGRAMME
 DU 5 OCTOBRE
 2008,
 JOUR DE LA
 BROCANTE :



LOULOU
 ET AUTRES
 LOUPS
 à 9h30
 et 14h30



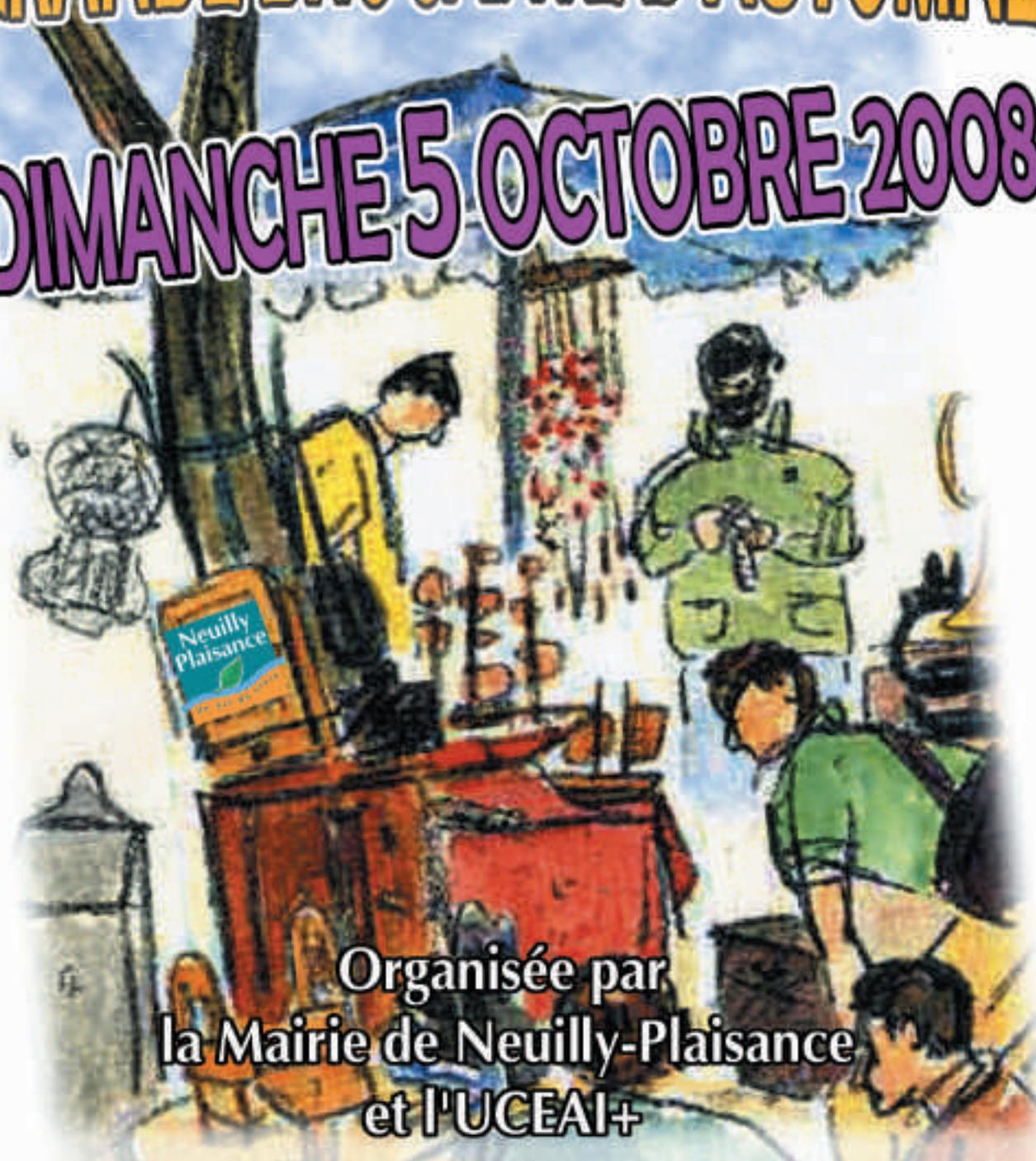
COMME
 LES
 AUTRES
 à 16h15



INTRUSIONS
 à 11h00

GRANDE BROCANTE D'AUTOMNE

DIMANCHE 5 OCTOBRE 2008



Organisée par
la Mairie de Neully-Plaisance
et l'UCEAI+

CENTRE VILLE
Avenue Foch
de 8h30 à 18h30

PLATEAU D'AVRON
Avenue D. Perdrigé
de 9h30 à 18h30

RENSEIGNEMENTS : 01 43 00 96 16